ROUBAIX

Si j'étais...

Si j'étais... Que de fois entend-on formuler ce regret !

Si j'étais riche, je ferais des heureux autour de moi, j'aiderai de mon mieux ceux qui tentent d'améliorer leur situation par un travail obstiné souvent stérile en résultats, hélas !

Je soulagerais la misère et la vieillesse indigente.

Si j'étais... maire de Roubaix, je voudrais la justice égale pour tous sur le territoire de ma commune. Je ne permettrais pas qu'on se montre tolérant à l'égard des grands cafés qui clandestinement tiennent des joueurs de poker ou de whist jusqu'à 2 ou 3 heures du matin, tandis que les petits cafés et les estaminets se voient impitoyablement dresser contravention à minuit et cinq minutes pour fermeture tardive d'estaminet !

Si j'étais... maire de Roubaix, j'interdirais aux pompiers, retour d'incendie, de battre la caisse ou de claironner des fanfares après huit heures du soir dans les rues de la ville, au grand ennui des travailleurs dont le repos est ainsi intempestivement troublé.

Si j'étais... maire de Roubaix je réglementerais les sonneries des cloches qui en certaines circonstances abusent vraiment de la patience des nerfs auditifs des Roubaisiens.

Si j'étais maire de Roubaix je ferais fonctionner avec soin et assiduité dans les rues populeuses et ecurées, la commission des logements insalubres,et la commission d'hygiène, de façon à éviter des épidémies par ces temps de fortes chaleurs, et à assurer l'observation d'une propreté rigoureuse; je ferais analyser l'eau potable des puits où s'approvisionnent les familles ouvrières.

Si j'étais maire de Roubaix, je ferais désinfecter les logements où des cas de rougeole, suivis de mort, ont été constatés récemment, de façon à enrayer la marche effrayante de cette grave épidémie infantile.

Si j'étais maire de Roubaix, j'essaierais d'interdire les tripots clandestins où les petits employés, les contremaîtres et quelques ouvriers portent leur belle galette aux bookmakers, tapis derrière leurs comptoirs, comme des araignées au centre de leur toile.

Sait-on qu'il s'effectue HEBDOMADAIREMENT plus de QUARANTE MILLE FRANCS de paris à Roubaix ! Or il est prouvé que fatalement ON DOIT PERDRE ! On voit dès lors quelle somme est détournée de l'épargne au profit de quelques écumeurs.

Si j'étais maire de Roubaix..... mais il suffit : il y a déjà assez de travail comme cela et puis, ni vous ni moi, ne sommes bourgmestres de cette ville... Alors.....

GRINCHU.

EN VERTU D'UN MANDAT D'ARRET

La police de sûreté a arrêté hier, en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Hermary, juge d'instruction à Lille, un teinturier, Emile Vinchent, âgé de 18 ans, demeurant à Roubaix inculpé de vol.

VENUS EN FURIE

Samedi après-midi, vers 3 heures, le service de la sûreté a arrêté une fille soumise Florence Vanhoorde, âgée de 19 ans, demeurant rue du Grand-Chemin, 124.

Cette fille, qui avait déjà battu un secrétaire de police, est inculpée de coups, rebellion, outrages envers M. Dequenne, commissaire, chef de la sûreté, et de coups rebellion, outrages, tapage injurieux, envers le brigadier de sûreté Delerue et l'agent Chantraine.

Elle sera écrouée lundi matin à la maison d'arrêt de Lille.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez Auguste Pennel, au chantier de la place de la Liberté, un maçon J.-B. Laubier, 38 ans, rue du Couteau, cour Couteau, 58, à Wattrelos, s'est blessé à la jambe en tombant sur une pierre ; un mois de repos.

— Chez Léon Allard et Cie, un ouvrier cardeur, Julien François 19 ans, rue Lacroix, 75, a été blessé à l'index droit; 10 jours de repos.

Réclamer à la **LIQUIDATION** du PALAIS DES NOUVEAUTES, Roubaix, les **Quatre Occasions** suivantes :

1° Le **CORSAGE**, japonaise, impression grand teint, garni petits plis larges biais couleur, valeur 3.95. Vendu **1.95**

2° Le **CORSAGE** limon entièrement à plis, grand col, forme très élégante, garni inscrustations dentelle, valeur 13.90. Vendu **9.90**

3° Le **PALETOT**, taffetas tout soie, belle qualité, plissé accordéon, col broderie perforée, valeur réelle 39 fr. Vendu **19.90**

4° La **JUPE**, plissée accordéon, valeur réelle 39 fr. Vendue **19.90**

Attention aux règlements

Contravention pour défaut d'étiquette sur leurs bidons de lait, a été dressée contre Victor Trenteseaux, 39 ans, cultivateur demeurant à Wattrelos, hameau de la Martelotte, et Maresse Adolphe, 44 ans, domestique au service de Mme veuve Vandevenne, cultivatrice rue Boucicaut.

Mendicité, outrages, ivresse

L'agent Menier a mis hier en état d'arrestation rue de Lannoy, Libert Léon, journalier rue des Fossés, 17, âgé de 60 ans, professionnel de la mendicité, inculpé d'ivresse et outrages à agents..

Succès scolaires

Nous sommes heureux d'enregister les succès remportés au concours du surnumérariat des contributions indirectes par l'Institut Turgot.

Trois élèves présentés ont été reçus dans de brillantes conditions, ce sont : MM. Séraphin Ponthieu, fils de notre ami regretté ancien adjoint au maire, Maurice Decaudin et Alphonse Derveaux.

Ces résultats font honneur à M. Ch. Gernez, directeur de notre Ecole primaire supérieure et à ses dévoués professeurs.

Groupe scolaire rue Linné

Une enquête est ouverte sur le projet de déclaration d'utilité publique pour la construction d'un groupe scolaire rue Linné, appelé à desservir les quartiers du Pont-Rouge et de Beaumont.

Le projet sera déposé à la Mairie du 6 au 20 juin inclusivement ; les habitants pourront en prendre connaissance de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 heures du soir.

Un commissaire enquêteur nommé à cet effet par M. le Préfet recevra pendant trois jours, les 21, 22 et 23 juin, de 3 h. à 4 heures du soir, à la Mairie, les observations qui pourraient être présentées.

Tir national

Aujourd'hui dimanche 5 juin dernier, jour du Grand Concours International aux distances de 25 mètres, 20 mètres et 12 mètres ouvert à tous amateurs de tir. 4.000 fr. de prix. — Avis aux tirailleurs.

Les prix sont exposés au Stand.

Contribuables à vos poches

Les rôles relatifs aux taxes de remplacement sur les billards et les cercles sont déposés chez le receveur municipal.

— Les rôles relatifs à la contribution 1. de la taxe militaire ; 2. des poids et mesures (1re partie Est) ; 3. des patentes (1er trimestre Ouest), sont déposés chez les percepteurs.

Concerts publics

Voici le programme des concerts publics qui seront donnés par la Grande Fanfare, le dimanche 5 juin courant, au Parc de Barbieux et le jeudi suivant place de la Liberté :

1re Partie. — 1. La Villageoise, allegro militaire, de La Rose. — 2. Lilix, ouverture, de Henri Gadenne. —3. Elégante, polka pour piston, soliste Henri Petit. — 4. Hernani, fantaisie, de Verdi.

2e Partie. — 5. La Belle Aliette, fantaisie mazurka XXX. — 6. Les Cloches de Corneville, fantaisie, de Planquette. — 7. Ravissement, valse, de Henri Gadenne.

Parti Ouvrier socialiste Roubaisien

En vue des élections cantonales qui auront lieu en juillet prochain, le Comité Central du Parti ouvrier socialiste Roubaisien, invite les sections à se réunir pour étudier l'attitude que tiendra le Parti dans ces élections.

Le Comité.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 4 juin 1904

Naissances. — André Serneels, rue des Fabricants, 44. — Raymond Calonne, rue du Grand-Chemin, 107. — Léopold Carette, rue Montgolfier, 7. — Henri Videlaine, rue de Denain, 134. — Yvonne Delhoute, boulevard de Beaurepaire, 178. — Marguerite Houzet, rue Sébastopol, 75.

Décès. — Fébronie Coopman, 62 ans, épicière, rue Ste-Thérèse, 31. — Noël Marin, 26 ans, mécanicien, rue Turgot 17. — Paul Sunon, 14 ans, peigneron, rue Duflot, 11. — Léon Vanmullem, 3 mois, rue de la Vigne, 75, cour Leroy, 8. — Joséphine Vinel, 71 ans, ménagère, rue Paul-Bert, 3. — François Delbart, 73 ans, propriétaire ,rue de Lannoy, 504. — Louis Créteur, 52 ans, monteur de chaînes, rue de l'Industrie, 62.

Allez voir fonctionner
EXPOSITION D'ARRAS
10 MOTEURS
à gaz, gaz pauvre, pétrole et alcool
« *EXACT* », « *CHAMPION* », « *PHENIX* »
CALOIN & MARC, Constructeurs
15, 17, 19, rue Kuhlmann, LILLE
CAZOGÈNE « *EXACT* ». Nouv. sensationnelle

TOURCOING

L'affaire de la « Prévoyance »

LE JUGEMENT DE M. BROQUARD

M. Broquard, juge de paix du canton Sud, a rendu hier matin son jugement sur l'affaire de la société de secours mutuels « La Prévoyance ».

On sait à quelles polémiques le renouvellement partiel de la commission administrative de cette société a donné lieu.

Le laborieux dépouillement avait attribué 1.410 voix à M. Louis Paris, qui se présentait pour la présidence contre le président sortant, Delphin Dumortier.

En dépit du règlement qui exige la majorité des suffrages — chiffre de voix que M. Louis Paris n'avait pas obtenu, — celui-ci avait été proclamé élu.

Son élection fut attaquée devant l'autorité compétente : la justice de paix.

Le jugement de M. Broquard, dit que le scrutin du 15 mai était non pas un scrutin uninominal mais bien un scrutin de liste ; qu'aucun des candidats à la présidence n'a réuni le nombre de voix indispensable et qu'il y a lieu par conséquent, de procéder à un second tour.

C'est, en somme, l'opinion que nous avions émise.

POUR LES GREVISTES

Nous rappelons aux amateurs de danse que des bals organisés au profit des tapisseurs en grève ,auront lieu ce soir chez Hurteman, rue de Menin, 168 ; chez Louis Debruycker, rue de Gand, 177, et chez Louis Saint-Venant, place de Neuville.

Les cartes, vendues aux prix de 50 centimes pour les cavaliers et de 40 centimes pour les dames, donnent droit aux entrées dans les trois bals.

Voilà, pour la jeunesse surtout, une occasion de s'amuser tout en participant à une bonne œuvre.

LA MAIN DANS LE SAC

Dans la matinée d'hier, un sieur Edouard Desmazière, 23 ans, charretier, demeurant rue du Moulin-Fagot, cour Saint-Pierre, s'introduisit dans la cour de la fabrique de peignes Malard, rue de Roubaix, et s'empara de 15 kilos de vieux cuivre.

Il allait se retirer avec son butin qu'il avait mis dans un sac, quand des ouvriers survenant à l'improviste, l'aperçurent et se firent un devoir de l'empoigner.

Desmazière a été interrogé par M. Proix, commissaire du 1er arrondissement, qui l'a fait écrouer au Dépôt, en attendant son transfert à Lille.

AU FEU !

Hier, vers midi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans l'usine Charles Tiberghien et fils, rue d'Alsace. Le feu avait pris dans un tas de torchons qui séchaient au-dessus des générateurs. Il a été éteint par les ouvriers de l'établissement à l'aide de quelques seaux d'eau. Les dégâts sont insignifiants.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

A l'établissement Caullier et Delaoutre, une soigheuse, Angèle Jouvenet, 16 ans, rue du Pont-de-Neuville, 220, a eu l'index droit ratissé par un peigne ; 15 à 20 jours d'incapacité de travail.

— Au tissage Mathon-Dubrulle, un ourdisseur, Félix Demol, 17 ans, rue des Récollets, cour Pollet, 6, à Roubaix, s'est blessé aux reins ; 8 jours d'incapacité de travail.

— Chez Tiberghien et fils, un déchargeur de bateaux, E. Guilbert, 39 ans, rue d'Hondschoote, 155, s'est fait une plaie contuse à l'épaule droite ; 6 jours d'incapacité de travail.

La fraude

Les gendarmes ont conduit hier, à la Maison d'arrêt de Lille, un nommé Victor Delorge, 39 ans, trieur, natif de Courtrai, qui avait été arrêté la veille, à la Marlière, pour fraude de trois kilos de café.

Delorge fait l'objet d'un arrêté d'expulsion en date du 3 mai 1891.

Arrestation d'un mendigot

La gendarmerie a surpris et arrêté hier matin, rue des Poutrains, un sieur Jules Cartry, 22 ans, journalier, sans domicile fixe, qui se livrait à la mendicité.

Cartry sera déféré au parquet.

Enquête d'utilité publique

Une enquête d'utilité publique sera ouverte jusqu'au 14 juin à la Mairie (bureau de la voirie) sur le projet de fixation des alignements et de mise en état de viabilité de la rue d'Angleterre, rue ouverte dans la propriété de Mme Vve Pollet, entre les rues de Dunkerque et de Mulhouse.

Un commissaire enquêteur recevra à la Mairie, les 15, 16 et 17 juin, les déclarations des habitants sur l'utilité du projet.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 4 juin

Naissances. — Perrine Gaston, rue des Phalempins, 144. — Dekuyper Marie, rue des Carliers, 90.

Publications de mariages. — Blaublomme Alfred, débourreur, rue Mirabeau et Marhem Gabrielle, soigneuse, rue Mirabeau. — Desmarest Gustave, tisserand, rue Fin-de-la-Guerre, et Leoen Marie, tisserande, rue Fin-de-la-Guerre, — Dumes Alfred, employé à Lilles et Looten Reine, piqurière, rue du Général-Souham, 62. — Favorel Jules, soigneur à Tourcoing et Debruyssehère Marie, soigneuse à Mouvaux. — Victor Charles, maçon rue de la Blanche-Porte, 40 et Calbeke Marie, ménagère, rue du Niot. — Vanhuyse René, menuisier, rue de Courtrai, 295 et Pattyn Elodie, servante, rue d'Havré, 22. — Donck Maurice, mécanicien, rue Kléber et Lerat Marie, bobineuse, rue du Bassin.

Décès. — Vrautomme Céline, 25 ans, rue de Paris, 83. — Desutter Florence, 8 mois, rue de Clinquet. — Baisez Victoire, 44 ans, rue des Postes, 130. — Parent Louis, 57 ans et Perwez Joseph, 22 ans, rue Nationale, 122. — Going Joseph 79 ans, rue d'Havré, 3.

AVIS AUX COLOMBOPHILES. — On peut se procurer des bagues en caoutchouc (sans déchet) à 16 fr. le 1.000, pince et plombs, plombs à tiges, boucles à étuis pour la constatation, porte-étuis paniers d'amateur, timbres en caoutchouc, cartes postales colombophiles, etc., etc., rue Ollivier-de-Serres, 3, à Roubaix (Nord).

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

HARMONIE MUNICIPALE. — Répétition générale aujourd'hui à 11 heures et demie précises au local Café Hurtebize.

Cette société informe le public que les lots de sa tombola sont exposés chez M. Ménar place St-Martin et prie les personnes qui ont promis des lots de les faire parvenir le plus tôt possible.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Isaac Holden, un peseur, Honorez Jean Baptiste, 27 ans, demeurant rue Verte, a reçu sur la tête une balle de laine en chargeant un camion.

— Chez Seynave Dubocage, un forgeron, François Bouquet, 24 ans et demi, demeurant à Wasquehal, a reçu une barre de fer sur le mollet.

— A la Glacière Roubaisienne, un manœuvre, Henri Toussain, 37 ans, demeurant à Tourcoing, rue Dérégnaucourt, 19, a reçu un coup de volant de machine. 8 jours de repos

AUTORISATION DE BATIR. — A reçu l'autorisation de bâtir, M. Deconinck-Maing 5 maisons angle des rues de la Mackelleie et du Priez.

LANNOY

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Deffremes Dupouy, un tisserand, Wicart Victor, 19 ans, demeurant à Toufflers, rue de Tournai, a eu la main gauche écrasée dans un engrenage de son métier à tisser. 8 jours de repos.

MOUVAUX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil municipal de Mouvaux se réunira mardi à 8 heures du soir, en session ordinaire, pour délibérer sur les diverses questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Budget primitif au bureau de bienfaisance pour 1905.
2. Budget primitif de l'hospice pour 1905.
3. Budget additionnel de la commune pour 1904.
4. Budget primitif de la commune pour 1905.
5. Demande de soutien de famille.

WATTRELOS

ETAT CIVIL du 3 juin.— *Naissances.* — Hélène Glorieux, Beaulieu. — Julia Goeminne, Touquet. — Rachel Dancette, Bailleric.

Décès. — Jean Florin, 2 ans 11 mois, Beaulieu. — Frédérick Dubrulle, 77 ans 5 mois, sans profession, place. — Amélie Florin, 86 ans 10 mois, sans profession, Ste-Marguerite.

BON COURTIER

très sérieux, visitant les épiceries et ayant bonne clientèle et références, est recherché pour le placement d'un produit concernant la fabrication de boissons de ménage. — Adresser offres au bureau du journal aux lettres P. M. G., Réveil. Lille.

LILLE

La grève du textile

La situation ne s'est pas modifiée à Lille. Les manifestations, toutes pacifiques d'ailleurs, qui avaient eu lieu hier devant plusieurs usines où le travail a repris partiellement ne se sont pas reproduites aujourd'hui.

Les grévistes ont tenu à 4 heures leur assemblée générale à l'Hôtel des Syndicats.

Les citoyens Creton et Inghels les ont entretenus successivement, le premier de la situation financière et des questions corporatives, le second de la nécessité de ne pas laisser avorter cet admirable mouvement dont l'échec serait gros de conséquence pour tout le textile.

La réunion s'est terminée par le vote de l'ordre du jour suivant :

« *Les ouvriers textiles de Lille et environs, réunis au nombre de 1200 à l'Hôtel des Syndicats, le 4 juin, après avoir entendu les citoyens Creton et Inghels s'engagent à s'unir avec leurs camarades des diverses localités de la région du Nord pour revendiquer un tarif uniforme et l'institution des commissions mixtes ;*

Ils espèrent que le vœu déposé dans la dernière réunion du Conseil municipal de Lille par le citoyen Desmons recevra un avis favorable de la commission des finances qui doit se réunir le lundi 6 juin et que cette proposition aura pour effet de soulager les familles ouvrières actuellement en grève.

LES REUNIONS

Le comité de la grève nous prie d'annoncer qu'une réunion générale de tous les syndiqués grévistes et non grévistes aura lieu aujourd'hui dimanche à quatre heures. Hôtel des Syndicats.

Lundi, réunion avec le concours du citoyen Dejeante, député.

Mercredi, réunion avec le concours du citoyen Delory, député.

Jeudi, réunion avec le concours du citoyen Constans, député.

Vendredi, réunion avec le concours du citoyen Sembat, député.

SOLIDARITE OUVRIERE

Les grévistes de Lille ont reçu les sommes suivantes :

Après une partie de bouchon chez Octave, rue Fontenoy, 46, 2 fr. 45. — M. Jean-Baptiste Flament, rue du Molinel à Armentières, 5 fr. — Les Amis du Soleil-Levant, rue Degland, 2 fr. 15. — Quête faite après une chanson à la Navette d'Or, au pont de Marcq, 2 fr. 20. — Syndicat textile de La Gorgue-Estaires, 100 fr. — La coopérative l'Avenir d'Armentières, 5 fr. — Quête faite par les ouvriers de la fonderie de Lesquin remis par Spagnert Ilnaekaerd, 16 fr. 10. — Quête chez Craco les Violonistes, 0 fr. 85. — Les ouvriers de chez Peugeot, 8e versement : 60 fr. — Syndicat des tailleurs de pierres de Lille, 10 fr.— Les tourneurs de chez Walker, 6 fr. 10. — Quête faite par Jacobs chez Parent, à la Botte d'Or, 2 fr. — Coopérative brasserie l'Avenir, 50 fr. — Quête faite dans les tissages d'Armentières et d'Houplines, 1.150 fr. — M. Gorges, de Marcq-en-Barœul, 0.50. — Comité spécial de l'Union de Lille, 50 fr. — Société des Petits Amis, chez Xavier Grulois, rue Jean-Bart, 14, à Hellemmes, 5 fr. 50. — Société des Contents Partout, à Hellemmes, remis par Dubois, 1 fr. 50. — Les ouvriers de chez Lecat 9e versement : 68 fr. — Pour les grévistes syndiqués : Le Syndicat de la Métallurgie de Lille, 1er versement : 100 fr. ; 2e versement : 25 fr. ; 3e versement : 25 fr.

Les Processions à Lille

Nous invitons M. le Commissaire central de Lille, qui a déniché contre les grévistes un arrêté préfectoral sur les attroupements, à se rappeler que cet arrêté vise tout aussi bien les attroupements religieux qui sont en outre défendus par un arrêté municipal que M. Charles Delesalle n'a pas encore abrogé.

Une violation de ces deux arrêtés se prépare, en effet, pour aujourd'hui, dimanche, avec la complicité bienveillante de M. Vivier des Vallons, sans doute autorisé par M. le maire de Lille.

Une procession aura lieu, à 3 h. 1/2, rue de Wazemmes, organisée par M. Delcourt, qui a demandé, à cet effet, à M. le Commissaire central, qui a promis, de la troupe et des agents.

M. le Préfet du Nord permettra-t-il que l'armée serve à protéger les processionnards qui, partant des écoles et des églises du quartier, doivent se rendre chez M. Delcourt ?

Permettra-t-il qu'on tolère les attroupements d'enfroqués plus ou moins déguisés, en dépit de l'arrêté sur les attroupements ? Nous le verrons bien.

La procession Delcourt doit avoir lieu à trois heures et demie, aujourd'hui même. Il paraît que des libres-penseurs se préparent à s'y rendre.

Autour de Lille

UNE INDUSTRIE PEU CONNUE

Aux Carrières de Lezennes. — La Barbe de Capucin. — A douze mètres de profondeur. — Une curiosité.

Il est question des Carrières de Lezennes, dans notre passionnant roman local « L'Assassinat de la Rue des Oyers ».

Ouvertes à l'exploitation de la pierre à chaux et de la pierre à bâtir, probablement à l'époque même de la fondation de Lille, tour à tour et depuis que les derniers « carriéreurs » ont cessé d'y travailler, repaires de fraudeurs et champignonnières, les carrières de Lezennes abritent actuellement une industrie dont on ne se rend pas compte à Lille et qui a une importance relativement considérable. C'est la culture de la Barbe de Capucin, sur laquelle le Journal de la Société d'Horticulture du Nord nous donne les plus intéressants renseignements.

J'ignore quel a été le début de la culture de la chicorée, dit l'auteur de l'article, M. J. Nisse ; ce que je sais, c'est qu'actuellement le sous-sol de la commune de Lezennes est cultivé presque entièrement.

La chaleur uniforme de 12 degrés qui y règne à peu près constamment est d'ailleurs très propice.

Il n'est presque pas de ménage d'ouvrier qui ne possède sa descente particulière à la « sauve ». La culture de la chicorée demande beaucoup de main-d'œuvre, surtout au moment de l'arrachage des racines et de leur transplantation aux carrières. Les habitants, presque tous ouvriers du chemin de fer ou de l'usine de Fives, cultivent une variété à eux, qu'ils gardent précieusement et dont ils laissent chaque année quelques porte-graines.

Le semis, fait à la volée, a lieu généralement vers la mi-mai ; le plant qui en résulte étant très dru, les racines sont généralement fort minces ; pour empêcher la pourriture, les feuilles sont fauchées une ou deux fois pendant l'été. L'arrachage commence vers la fin d'octobre et se continue quelquefois jusqu'en décembre.

Pendant que le chef de famille est à son travail quotidien, à l'usine ou à l'atelier, la femme et les enfants vont aux champs et arrachent à la bêche le plus qu'ils peuvent.

Le soir, à la veillée, quand le père est rentré, tout le monde se met à l'œuvre pour effeuiller. C'est ici que le travail devient plus délicat, car il importe beaucoup que le cœur soit précieusement conservé, afin d'éviter la pourriture et aussi pour hâter la végétation.

Ce travail de l'effeuillage est curieux à observer ; tous les membres de la famille, accroupis au milieu de la salle commune, travaillent avec une vélocité incroyable et en très peu de temps, ont préparé quelques milliers de racines, immédiatement mises en sacs et descendues au souterrain pour être plantées dans la même soirée.

Ici le travail est rapidement mené ; ceux qui ont leur part à planter où il y a eu des cultures de champignons trouvent encore des résidus de terreau : les autres, et c'est le grand nombre, n'ont absolument que l'effritement de la craie, dont l'épaisseur atteint à peine quelques centimètres ; c'est là que sont plantées les racines, presque à plat et l'une touchant l'autre ; l'espace entre les lignes se mesure à la largeur du pied. Comme les carrières sont très vastes, certains cultivateurs exploitent une grande étendue ; pour donner une idée approximative de l'importance de cette industrie, il suffira de dire que l'an dernier, le terrain ensemencé représentait à peu près 10 hectares.

Cinq ou six semaines environ après la plantation, la récolte commence pour se continuer jusque fin avril ; et c'est une véritable curiosité pour ceux qui font une excursion à Lezennes, vers le mois de décembre et janvier, de descendre aux carrières, pour voir, à la lueur fantastique des torches aux flammes tremblottantes, ces champs de salades ressemblant à la neige. Le prix de vente varie quelquefois, au début surtout, quand l'hiver est précoce, et qu'il détruit les scaroles et les dernières salades de pleine terre, mais généralement le prix uniforme est de 0,70 cent. le kilog. Environ quarante mille kgs s'en vont ainsi chaque année alimenter les marchés de Lille et de Roubaix, ce qui représente un mouvement d'argent de près de 30.000 fr.

Etant donné que la feuille de cette salade est excessivement fine et délicate, on peut se faire une idée de l'énorme somme de travail qu'exigent la cueillette et l'emballage ; mais cette culture occupe pendant les longs mois d'hiver tout une population intéressante de travailleurs, et contribue à apporter à leur foyer un peu de bien-être.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du docteur Vatel. Une boîte de tablettes du docteur Vatel est expédiée franco contre 1 fr. 35 adressés à *H. BERTHIOT, rue des Lions, 14, Paris.*

ENTREE OFFICIELLE du général LAPLACE

Le nouveau commandant du 1er corps d'armée, le général Laplace, a fait son entrée officielle à Lille, hier après-midi, à deux heures.

Le temps était beau et l'heure choisie pour la réception avait attiré sur le parcours une foule nombreuse.

Dès une heure et demie, les abords de la gare se garnissent rapidement ; en même temps, de tous côtés débouchent des fantassins, des cavaliers, des gendarmes, etc., qui viennent se ranger le long des trottoirs et forment la haie.

A deux heures moins le quart, toutes les troupes, en tenue de parade, étaient à leur place.

Place de la Gare, se trouvent massés les officiers hors cadres de la garnison, des officiers de réserve ; derrière, un peloton de chasseurs à cheval chargé d'escorter le nouveau commandant ; puis, par ordre, rue Faidherbe : le bataillon des sapeurs-pompiers, musique en tête, les Canonniers sédentaires, musique en tête également ; place du Théâtre, rue des Manneliers et Grand'Place : le 16e bataillon de chasseurs à pied ; rues Esquermoise, des Jacobins, le 43e de ligne, le 1er escadron du train des équipages, l'intendance et l'administration.

A deux heures précises, une sonnerie de clairon annonce l'arrivée du général Laplace.

M. le général Courbassier, retenu à des manœuvres de cadres et MM. les généraux Sonnard et Loyer, en congé, sont remplacés par M. le général Ryckebusch, chef d'état-major du 1er corps d'armée et son officier d'ordonnance, le capitaine Sauvage, qui accompagne le nouveau commandant du 1er corps d'armée. Celui-ci est en grande tenue, porteur du grand cordon de St-André (Russie).

Le général vient de la rue des Buisses ; à son arrivée sur la place de la Gare, M. le général Hurstel, commandant la 1re brigade d'infanterie, se porte à sa rencontre et le salue de son épée.

La musique des Sapeurs-Pompiers joue la « Marseillaise » et des cris de « Vive la République ! Vive Laplace ! » s'échappent de la foule. En souriant, le général salue en se découvrant. Il passe ensuite devant les officiers rangés sur la place, en tête desquels se trouve M. l'intendant militaire Clerc, directeur du service de l'intendance du 1er corps.

Le cortège se forme alors : un peloton de chasseurs à cheval, revolver au poing, sous les ordres de l'adjudant de gendarmerie, ouvre la marche ; puis vient le général, escorté de son Etat-Major, suivi de chasseurs à cheval.

M. le général Laplace passe au pas de son cheval, devant le front des troupes massées devant les trottoirs de gauche Rue Faidherbe, la foule lui fait une ovation enthousiaste.

Le général répond en saluant militairement.

A deux heures et demie, le général arrive à l'Hôtel du Corps d'armée, sis rue Négrier. Un peloton du 43e d'infanterie lui rend les honneurs et le nouveau commandant du 1er corps rentre au quartier général où il est salué une dernière fois par le général Hurstel.

Aucune réception officielle n'a suivi cette cérémonie.

Il n'y a que les GALERIES LILLOISES, 45, rue Nationale, Lille, pour pouvoir offrir à leurs clients, un choix de plus de **25.000 Chapeaux de paille** de tous genres et **DE TOUS PRIX.**

MORT SUBITE

Hier, vers cinq heures de l'après-midi, un passant, paraissant âgé de 55 ans, s'est subitement affaissé rue Esquermoise. Transporté immédiatement à la pharmacie Gobert, il y est mort en arrivant.

Le docteur Aubert, appelé à constater le décès, l'a attribué à une congestion cérébrale. L'identité du défunt n'ayant pu être établie, son corps a été transporté à la morgue.

PICKPOCKET AUDACIEUX

M. Cleymans, coursier, rue de Carvin, 39, a été victime, vendredi soir, d'un vol audacieux : fatigué, il était venu prendre un peu de repos sur un banc du square Richebé. Un individu assez correctement vêtu, vint prendre place à côté de lui et la conversation s'engagea, puis au bout de quelques instants l'inconnu s'en alla.

Quand M. Cleymans mit la main dans son gousset, il s'aperçut que sa montre avait disparu .Ses soupçons se portèrent immédiatement sur le promeneur qui venait de le quitter. Sans plus tarder, il se rendit au commissariat où il raconta sa mésaventure.

Des agents de sûreté ont arrêté le voleur samedi matin.

C'est un nommé Adrien Flament, 27 ans, rue des Etaques, 19. Il a avoué le vol et a déclaré avoir vendu la montre à une personne habitant la place Nouvelle-Aventure.

Flament a été immédiatement déféré au parquet.

Avez-vous jamais entendu une femme se plaindre du **Sunlight Savon ?** Bien au contraire, vous n'entendrez que des éloges.

BATAILLE D'IVROGNES

Vers trois heures et demie, samedi matin, une rixe a éclaté rue de Tournai, entre trois individus ,d'origine belge, horriblement ivres.

En sortant de la Brasserie Faidherbe », tenue par Duvillard Krabansky, 30 bis, rue de Tournai, les sieurs Cyrille Vanthourout, 25 ans, journalier, et Jean Bracke, 24 ans, menuisier, demeurant tous deux rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 25, ont frappé violemment un de leurs compagnons, Fernand Lenu, qui avait passé la nuit avec eux.

Lenu a reçu sur l'œil droit un formidable coup de poing qui lui fit une plaie assez forte et qui nécessita des soins immédiats.

Vanthourout et Bracke ont été déférés au parquet dans l'après-midi de samedi.

Savon du Congo Blancheur du Teint

GRAND-THEATRE MUNICIPAL DE LILLE

(Direction : A. Bourdette)

DIMANCHE 5 JUIN. — **LA DAME AUX CAMELIAS**, pièce en cinq actes, d'Alexandre Dumas fils.

Bureaux à 8 heures. — Rideau à 8 h. 1/2.

VICES du SANG
BOUTONS ECZÉMAS DÉMANGEAISONS BILE MIGRAINE VERTIGES
PRÉVENTIF
TRAITEMENT 1 Pilule le matin au déjeuner.
PILULES STANDAERT
Flacon : 1F.60 la boîte
DÉPURATIF VÉGÉTAL
Envoi franco contre mandat-poste de 1 fr. 60 à M. ROUSSEAU, Nlle, 54, Rue de Rome, PARIS, Dépositaire.

DEPOTS A ROUBAIX : Gerreth, 15, rue du Chemin-de-Fer. — A Tourcoing : L. Boyaval, ph., 8, place Charles-Roussel ; Emile Verriest, pharm., place des Phalempins.

TRIBUNAUX

Cour d'Assises du Nord

POUR LA PROCHAINE SESSION

La chambre des mises en accusation vient de renvoyer devant la cour d'assises, pour y être jugés à la prochaine session deux individus, inculpés de vol qualifié.

Désiré Decoberq, 20 ans, et Georges Pottier, 21 ans, tous deux journaliers à Flines-les-Mortagne ont, la nuit, avec escalade et effraction, pénétré dans l'habitation de M. Vilain, demeurant à Flines-les-Mortagne, et, pendant son absence, lui ont enlevé une somme d'environ quatre cents francs.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 4 juin

ECHO DES GREVES

Sur plainte de M. Wibaux-Florin, filateur à Roubaix, sont appelées à l'audience, les nommées Marie Parent, 28 ans ; Lamont Marie, 24 ans ; Duthoit Fideline, 22 ans, et Vanderhecker Marie, 22 ans, toutes quatre inculpées d'entraves à la liberté du travail, commises à Roubaix le 21 mars dernier au cours de la grève des tisseurs.

Tour à tour Angèle Demarchelier, Lefebvre Marie, Selosse Clémence et Rigolle Flore, femme Durieux, dans des dépositions assez embrouillées, disent avoir été contraintes sous menaces, par les inculpées, de quitter le travail. Deux d'entre elles auraient également été l'objet de violences légères.

Après protestations des prévenues et une habile plaidoirie de Me Rajat, pour Marie Parent qui relève plutôt pour sa cliente, le délit d'injures que d'entrave à la liberté du travail, le tribunal condamne Marie Parent, Lamont Marie et Duthoit Fidéline en chacune 3 jours avec sursis. Vanderhecker Marie est acquittée.

AFFAIRES DIVERSES. — Pour abus de confiance au préjudice de M. Herrebaut, épicier, boulevard Montebello, qui lui avait confié des marchandises, Harang Pierre, 45 ans, homme de peine, est gratifié de 15 jours de prison sans sursis.

— Pour coups portés à Auguste Debreyne, boulevard Montesquieu, Croes Henri est condamné en 3 jours avec sursis.

— Pour le motif précité, 25 francs par défaut à Staelens Alois, d'Halluin.

— Bluck Gustave s'est introduit dans la ferme de M. Delesalle, cultivateur à Wasquehal et y a fait main-basse sur une certaine quantité d'œufs et de poules. Pour lui apprendre à respecter le bien d'autrui, le tribunal le condamne à 20 jours de prison.

— Robaey Alphonse, 23 ans, terrassier à Lille, pour avoir porté des « gnons » à la fille Simonart, reçoit 8 jours.

— Le nommé Lemeingre, 30 ans, tisserand, demeurant à Sequedin, se présentait à la ferme Verdier, sollicitant la charité. On lui offrit une tartine qui n'eût pas l'heur de lui plaire et Lemeingre invectiva le fermier charitable tant et si fort que le gendarme Legnon, venant à passer, lui mit la main au collet.

Le tribunal octroie à Lemeingre six jours de prison et 5 fr. d'amende.

Le "Journal Officiel"

LE VOTE DE NOS DEPUTES

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans les scrutins de la séance du vendredi 3 juin :

1. Sur la priorité en faveur de l'ordre du jour de M. Paul Constans, ainsi conçu :

« La Chambre déclare qu'il est d'intérêt public de propager les livres d'histoire qui, tenant surtout compte des faits économiques, instruisent nos enfants sur l'évolution des peuples, affirme, pour les membres de l'enseignement le droit intégral de l'exercice de leurs droits politiques, et passe à l'ordre du jour. »

Ont voté pour : MM. Basly, Delory, Defontaine, Lamendin, Selle.

Ont voté contre : MM. Adam, Barrois, Béharelle, Bersez, Bonte, Cardon, Cochin, Dansette, Debève, Debiève, Delaune, Delelis, Dron, Evrard Eliez, Groussau, Guillain, Lemire, Lepez, Lozé, Mill, de Montalembert, Morel, Motte, Pasqual, Plichon, Ribot, Rose, Tailliendier, Valiée.

La Chambre a repoussé par 440 voix contre 66.

2. Sur l'ordre du jour de MM. Etienne et Ruau approuvant les déclarations du gouvernement.

Ont voté pour :

MM. Adam, Barrois, Béharelle, Bersez, Bonte